La bibliographie alphabétique se trouve dans les publications de M. Laurand déjà citées (suppléments du *Musée belge*, 1920 et 1921) et dans le *Handbook*, cité ci-dessus. Il nous manque encore une bibliographie systématique arrangée d'après les textes anciens.

Aux auteurs de travaux futurs je voudrais pour finir donner trois conseils pratiques : 1° au cours de la lecture des études modernes se demander toujours si l'auteur se base sur les fréquences relatives des formes; 2° faire précéder l'étude des clausules latines de celle de la prose grecque, en considérant de préférence Platon; 3° pour des recherches nouvelles, se procurer l'aide d'un statisticien expérimenté.

A. W. DE GROOT.

II

SUR UN PRINCIPE D'ORDRE DES MOTS : LA PLACE DU VERBE DANS LA SUBORDONNÉE

PAR P. PERROCHAT

Professeur au lycée d'Évreux

La présente étude, entreprise sur les indications de R. Cahen en liaison avec les travaux de M. J. Marouzeau, a pour objet de mettre en lumière un principe d'ordre des mots qui peut être appelé à éclairer la théorie de la phrase latine.

D'une manière générale, on peut admettre en ce qui concerne la place du verbe la règle formulée par A. Bergaigne (*Essai sur la construction grammaticale considérée dans son développement historique en sanskrit, en grec, en latin : Mém. de la Soc. de linguistique*, III, p. 8, à propos de César), E. Kieckers (*Die Stellung des Verbs im Griech. und in den verwandten Sprachen*, Strasbourg, 1911, p. 154), N. Schneider (*De uerbi in lingua latina collocatione*, Münster, 1912, p. 6), etc. : le verbe tend à occuper la place finale dans la proposition.

Toutefois, la règle est sujette à maintes exceptions, et l'examen

des exemples conduit en particulier à distinguer très soigneusement la proposition subordonnée de la principale.

Cette distinction, longtemps négligée, a été nettement formulée pour l'indo-européen par J. Wackernagel (*Indogermanische Forschungen*, I, 425 f.) qui a posé le principe d'un ordre : sujet, verbe, attribut dans la principale, S. A. V. dans la subordonnée. Cette théorie a été contestée par E. Hermann dans son article *Gab es im Indogermanischen Nebensätze?* (*Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XXXIII, 1895, p. 481-535). Puis le principe de la distinction resta encore longtemps négligé, surtout pour le latin, et N. Schneider dans son étude (*ouvr. cité*) n'en tient pas compte; M. Marouzeau, dans *La place du pronom personnel sujet*, p. 34, et dans *La phrase à verbe « être »*, p. 160, montre au contraire que certains ordres ne s'expliquent pas sans cette considération, et M. P. Linde la reprend dans son récent article : *Die Stellung des Verbs in der lateinischen Prosa* (*Glotta*, XII, p. 153-178, 1923) : « Vor allem hat man den Unterschied zwischen dem Verhalten des Haupt- und des Nebensatzes oft nicht genügend berücksichtigt : im lezterem ist die Endstellung viel häufiger » (p. 154), et l'auteur établit nettement la distinction des principales et des subordonnées d'après une série de statistiques nombreuses, mais portant sur des textes d'étendue généralement trop limitée.

C'est ce principe que nous avons voulu vérifier sur un texte nettement défini, par un dépouillement complet, et en cherchant d'autre part dans quelle mesure la fixité de la construction varie avec le caractère de la subordination; nous avons cru toutefois devoir exclure, pour aboutir à des conclusions plus rigoureuses, les formes non personnelles du verbe, ainsi que le verbe « être », « soumis dans toutes les langues à des règles de construction particulières » (A. Bergaigne, *article cité*, p. 8; cf. aussi J. Marouzeau, *La phrase à verbe « être » en latin*, Paris, 1910, p. 13, 25, etc.). Pour cette étude, nous avons choisi le livre II des *Histoires* de Tacite[1]; sans doute on pouvait avoir quelques scrupules à chercher des règles d'ordre des mots chez un auteur qui passe en général pour s'y

1. Dans les citations, les chiffres romains renverront aux chapitres du livre II, et les chiffres arabes aux paragraphes, d'après la numérotation de l'édition Goelzer (*Histoires*, Coll. des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association G. Budé. Paris, les Belles-Lettres, 1921).

soustraire volontairement (cf. E. Courbaud, *Les procédés d'art de Tacite dans les « Histoires »*, Paris, Hachette, 1918, in-16, p. 273-274); mais les conclusions n'en sont que plus nettes : s'il est vrai que cette opinion est valable pour les propositions principales, la place du verbe, au contraire, est fixe dans les subordonnées.

*
* *

Il suffit de parcourir le texte de Tacite pour voir que la place du verbe est variable en proposition principale : dans les 100 premières principales du livre II des *Histoires* (en excluant le verbe « être » et les formes non personnelles du verbe), le verbe est à la fin de la proposition 57 fois et à une autre place 43 fois; sans doute, de ces 43 exemples on peut en retrancher 13 au nom des principes que nous exposerons dans la suite : il reste néanmoins 30 exemples, sur 100 cas considérés, où le verbe est à une autre place que la finale.

Pour les subordonnées, les résultats sont différents. Sur 361 exemples, on ne trouve que 58 exceptions à l'ordre normal (fausses exceptions comprises). Les résultats sont, dans le détail, les suivants :

I. Subordonnées sans pronom relatif ni conjonction de subordination : 20 exemples, 11 cas normaux, 9 exceptions :

1° Propositions du style indirect qui dans le style direct seraient des propositions indépendantes à l'impératif ou au subjonctif : 5 exemples, 2 cas normaux, 3 exceptions.

2° Propositions interrogatives indirectes : 13 exemples, 9 cas normaux, 4 exceptions.

3° Propositions complétives au subjonctif sans conjonction : 2 exemples, 2 exceptions.

II. Subordonnées introduites par un pronom relatif ou une conjonction :

1° Propositions relatives équivalant à des principales coordonnées : 12 exemples, 7 cas normaux, 5 exceptions.

2° Propositions relatives véritables : 102 exemples, 92 cas normaux, 10 exceptions.

3° Propositions subordonnées introduites par une conjonction de subordination : 227 exemples, 198 cas normaux, 29 exceptions; soit dans le détail : propositions introduites par : *quod*, 21

(= 19 + 2) — *quia*, 3 (= 3 + 0) — *quam* et ses composés, 22 (= 19 + 3) — *dum*, 12 (= 10 + 2) — *cum*, 30 (= 23 + 7) — *quoniam*, 3 (= 2 + 1) — *donec*, 13 (= 9 + 4) — *ut* et ses composés, 52 (= 48 + 4) — *ne, neu*, 27 (= 26 + 1) — *ubi*, 7 (= 6 + 1) — *si* et ses composés, 23 (= 22 + 1) — *ni*, 5 (= 4 + 1) — *quin*, 1 (= 1 + 0) — *quo*, *quominus*, 6 (= 5 + 1) — *quanquam*, 2 (= 1 + 1).

Deux catégories de propositions étudiées ici ne prouvent rien pour la construction des subordonnées et doivent être exclues de cette étude; ce sont : 1° les propositions du style indirect qui, dans le style direct, seraient des propositions indépendantes à l'impératif ou au subjonctif, du type : « Suetonius Paulinus... moram ipsis utilem disseruit : exercitum Vitellii uniuersam aduenisse... etc... (et après un long développement), *proinde* (*Otho*) *duceret bellum* (XXXII, 4). » Toutes les propositions de cette espèce que nous avons trouvées dans le texte expriment l'impératif dans le style indirect; on les considère en général comme des subordonnées au verbe principal par lequel on introduit les paroles rapportées au style indirect (cf. par exemple O. Riemann, *Syntaxe latine*, 6e édit., 1920, § 227-229). Ce sont en réalité de véritables principales, que nous exclurons à ce titre; en voici les références : XXVIII, 4; XXXII, 4; XLVIII, 6 (2 exemples). 2° Ce sont ensuite les relatives équivalant à des principales coordonnées, que nous exclurons également : XVI, 5; XVII, 4; XXIII, 9; XLIII, 2 (2 exemples); XLVI, 7 (2 exemples); XLIX, 1; LXX, 3; LXXXIV, 3; XCI, 2; C, 4. Ces éliminations faites, sur 344 exemples de subordonnées, le verbe est à la fin de la proposition 299 fois; il n'y a que 45 exceptions à l'ordre normal. Encore convient-il de distinguer parmi ces exceptions.

*
* *

1. Les phrases à prolongement.

Un premier groupe d'exceptions est constitué par ce qu'on peut appeler les phrases « à prolongement ». Il arrive souvent que Tacite construise en dehors des limites de la proposition un certain nombre de mots formant un groupe qui, au point de vue grammatical, fait partie de la proposition, mais qui, en réalité, présente vis-à-vis de celle-ci une grande autonomie. Parfois même ce groupe

équivaut à une véritable proposition indépendante. Trois cas sont à distinguer : — 1° *cas où un groupe de mots est en apposition à toute une phrase :* l'apposition peut alors ou bien qualifier simplement la proposition entière (cf. sur cette question H. Goelzer, *Œuvres de Tacite : Histoires*, Collection d'édit. savantes, Paris Hachette, 1920, 1er volume, p. 124, note 13), ou bien marquer le but ou le résultat, ou bien remplacer une proposition hypothétique, etc... Ce sont les constructions du type : *Hist.*, I, LXII, 5 : *Laetum augurium Fabio Valenti..., ipso profectionis die aquila... uelut dux uiae praeuolauit.* Ici l'apposition est placée en tête, mais il peut arriver qu'elle soit à la fin de la proposition. — 2° *Cas où l'auteur met en lumière un groupe de mots importants :* les maximes, les antithèses, les pensées de choix exprimées dans une forme rare, les traits brillants que Tacite affectionne (E. Courbaud, *ouvr. cité*, chap. v : *le Style*, p. 263-271) ont besoin d'être détachés pour produire tout leur effet; aussi l'auteur les place-t-il volontiers en dehors des limites de la proposition dont ils font grammaticalement partie, et cette façon de les isoler du groupe principal, de les reléguer à la fin de la phrase, leur donne un relief éclatant. — 3° *Cas où l'auteur ajoute une idée après coup;* il est une autre habitude de style fréquente chez Tacite : « au moment où la phrase paraît terminée, où l'on attend le signe qui en marquera la clôture », l'auteur la rouvre pour ajouter « une idée, un fait, une circonstance », et cela à l'aide d'un participe ou d'un adjectif, très souvent d'un participe à l'ablatif absolu, quelquefois d'un adverbe; greffant ensuite sur cette idée nouvelle une autre idée, l'auteur prolonge sa phrase « presque indéfiniment » (cf. E. Courbaud, *ouvr. cité*, p. 246 et suiv.). Ce sont là des phrases « à tiroirs », selon l'expression de M. Courbaud. Voici un exemple particulièrement net : *Hist.*, II, LXXIX, 2 : *... quamuis Iudaicus exercitus quinto nonas Iulias apud ipsum iurasset, eo ardore ut...* Rien dans la proposition « quamuis... iurasset » ne faisait prévoir l'appendice « eo ardore ut... »; l'idée essentielle est la suivante : « [l'usage a consacré ce jour comme le premier de son principat], bien que l'armée de Judée ne lui eût prêté serment que le cinquième jour avant les nones de juillet » (trad. de M. Goelzer, Coll. des Universités de France..., *ouvr. cité*, texte et traduction, p. 130). La phrase est finie; l'auteur se ravise et ajoute après coup une notion accessoire : l'ardeur avec laquelle

les soldats ont prêté serment. Mais, tandis que dans l'exemple XI, 6 : *quoniam prima consiliorum frustra ceciderant, transgresso iam Alpis Caecina...*, le groupe de mots « transgresso iam Alpis Caecina » apparaît comme l'explication de la proposition « quoniam... ceciderant », le lien au contraire qui unit « eo ardore... » à la proposition précédente est très faible; c'est un simple rapport d'accompagnement : ces deux mots relancent la phrase, qui s'accroît d'une proposition consécutive, laquelle s'allonge à son tour.

Dans aucun de ces trois cas (cas où un groupe de mots est en apposition à toute une phrase, cas où l'auteur met en lumière un groupe de mots importants, cas où l'auteur ajoute une idée après coup), on ne peut faire état de la présence, après le verbe, d'un groupe de mots qui, au point de vue strictement grammatical, se rattache à la proposition, mais qui en fait en est assez indépendant. Ces considérations permettent d'exclure 12 exceptions apparentes, dont voici les références : propositions introduites par *num* (interr. indir.) : LXXXIII, 2 — par un pronom relatif : XXVII, 1; XL, 3; LXX, 3 — par *quod* : XCI, 1 — *quamuis* : LXXIX, 2 — *postquam* : LXX, 4 — *dum* : XCII, 2 — *cum* : LIV, 1 — *quoniam* : XI, 6 — *ut* : LXXIX, 2 — *quanquam* : XCII, 4[1].

De ce groupe d'exceptions on peut rapprocher une série de phrases renfermant un infinitif : — 1° Le cas le plus net est celui des *phrases à proposition infinitive subséquente*, que la proposition infinitive soit exprimée tout entière après la principale, comme dans l'exemple XLVI, 8 : *ut nemo dubitet potuisse renouari bellum...*, et aussi XXXVII, 2 — ou que, comme dans l'exemple XLVII, 4 : *qua te non putes diu usurum*, une partie seulement de l'infinitive, mais avec son verbe (car c'est là l'essentiel) suive la principale. — 2° Un second cas est celui où, sans constituer une proposition infinitive à proprement parler, *l'infinitif suit le verbe*. La présence de deux éléments verbaux introduit ici un trouble dans la construction, et l'auteur semble traiter comme élément verbal à volonté le verbe introducteur ou l'infinitif; exemples XCIII, 6 : *unde primum creditur Caecinae fides fluitasse.* — LXXVI, 6 : *quo posses uideri concupisse.* — Cf. aussi XXXVII, 1.

Il convient donc d'éliminer encore du nombre des exceptions à

1. A rapprocher ce que dit N. Schneider des notions surajoutées dans César (*ouvr. cité*, § 44, p. 78-79). — Cf. également N. Schneider (*ouvr. cité*) dans le chapitre : « De verbis perspicuitatis causa inusitate collocatis, » les §§ 48 à 54.

l'ordre normal les 6 exemples de ce type : 1° XLVI, 8 — XXXVII, 2 — XLVII, 4 — 2° XCIII, 6 — LXXVI, 6 — XXXVII, 1[1].

2. Recherche de la variété.

Une autre série d'exceptions se justifie par la recherche de la variété. La position constante du verbe à la fin des subordonnées amènerait une certaine monotonie dans la construction lorsque plusieurs subordonnées sont coordonnées. Cette raison paraît parfois suffisante à Tacite pour déplacer le verbe. Il arrive alors qu'il ait recours au procédé du chiasme, comme dans l'exemple LXXXI, 5 : *Quidquid prouinciarum adluitur mari Asia atque Achaia tenus, quantumque introrsus in Pontum et Armenios patescit, iurauere;* ici l'auteur a préféré à l'ordre simple : S (sujet), C (complément), V (verbe) + SCV + V commun, l'ordre exceptionnel obtenu en déplaçant le verbe de la première des deux coordonnées : SVC + SCV + V commun ; en même temps qu'il évite la monotonie, il fait ainsi ressortir, par la place qu'il leur donne, des mots qui s'opposent entre eux. Quelquefois aussi l'auteur se contente de déplacer un verbe, sans intention spéciale d'opposer des termes, comme dans l'exemple LXXVI, 11 : *cum interim spargit legiones, exarmat cohortis, noua cotidie bello semina ministrat*[2].

Ces considérations rendent compte de la place du verbe dans 5 exemples : LXXXI, 5 ; LXXVI, 11 (2 exemples) ; XIV, 5 (2 exemples). Mais ces exemples d'ordre anormal sont en somme assez rares chez Tacite, et il ne répugne pas à écrire, malgré son désir bien connu de la variété, des phrases comme : LXXXVIII, 8 : *cum turbam populi per inscitiam parum uitarent, aut, ubi lubrico uiae uel occursu alicuius procidissent, ad iurgium, mox ad manus et ferrum transirent.* D'ailleurs on peut remarquer que dans les 5 exemples cités plus haut le caractère de subordination est atténué, car l'on sait qu'en général lorsque deux subordonnées sont coordonnées entre elles, le lien de subordination qui les unit à la principale diminue de ce fait.

1. N. Schneider fait intervenir la notion de clarté pour expliquer dans certains cas la position du « verbum finitum » avant l'infinitif. Cf. *ouvr. cité*, le § 54 (p. 92-99) : « De verbis ante longiores infinitivi structuras positis. »

2. A moins que l'on ne veuille voir ici l'une des quatre formes de chiasme que distingue Draeger chez Tacite : le chiasme simple dont un des membres est redoublé (cf. L. Constans, *Étude sur la langue de Tacite*. Paris (Ch. Delagrave), 1893).

3. **Extension de la notion verbale.**

Une autre considération doit intervenir pour rendre compte de certaines exceptions : il arrive quelquefois que la notion du verbe est élargie, qu'elle n'est pas limitée au verbe lui-même, et que celui-ci ne peut pas être isolé du reste de la proposition, étroitement uni qu'il est soit à un infinitif, soit à un autre mot ; ce qui importe alors, c'est la place du *groupe* verbal par rapport à la proposition et non celle du *verbe* par rapport au mot qui est étroitement lié à lui. Dans l'exemple LXXVIII, 7 : *cum spes occultas uersaret animo*, « uersaret » et « animo » sont étroitement unis, et — si toutefois l'on peut s'exprimer ainsi — « animo » fait partie du verbe, comme dans les locutions courantes : « uoluere animo ; animo meditari ; cogitare animo » ; il en résulte que des verbes qui, étymologiquement, n'impliquent pas l'idée de « penser » s'emploient absolument avec ce sens : exemple « uersare » (= uersare animo : Versate diu quid ferre recusent, quid ualeant humeri ; Horace, *A. P.*, 39) ; uoluere (haec illis uoluentibus tandem uicit fortuna rei publicae ; Cic., *Catil.*, 41, 3) etc... (Sur cette question des verbes unis à certaines expressions, cf. Schneider, *ouvr. cité*, p. 83, § 46, et le renvoi qu'il donne à une étude de Brugmann, *Ber. der Sächs. Ges.*, 52 (1900), p. 359 et suiv.)

C'est de la même façon que nous expliquons la place du verbe dans l'exemple suivant : XLVIII, 1 : *irent propere*. On ne saurait donc considérer comme exceptions les 2 exemples cités : LXXVIII, 7 ; XLVIII, 1.

*
* *

Ces considérations, qui portent sur des faits dont les uns sont généraux (présence d'un infinitif dans la phrase ; extension de la notion verbale), les autres plus particuliers au style de Tacite (phrases à prolongement ; recherche de la variété), rendent compte d'un grand nombre des exceptions à l'ordre normal dans la subordonnée ; il ne reste que 20 exemples (45-25) sur 344 cas considérés, pour lesquels il faut avoir recours à une explication particulière : dans plusieurs de ces 20 exemples l'étude approfondie du texte fera apparaître une subordination plutôt apparente que réelle, comme dans LXXX, 5 : [*nihil aeque... accendit quam*] *quod adseuerabat Mucianus...*, où « quod » ne signifie pas « parce que »,

mais sert uniquement à marquer que la proposition « adseuerabat etc... » joue un rôle de sujet, ou XXII, 4 : *cum augeret stragem trepidatio*, où « cum » marque beaucoup plus une idée d'accompagnement qu'une dépendance d'une proposition à l'autre; etc...

*
* *

C'est qu'en effet une deuxième conclusion à tirer de cette étude — et qui n'est en somme qu'un autre aspect de la conclusion précédente — est que l'on voit la stabilité de la construction diminuer à mesure que le caractère de subordination s'affaiblit. Dans les 12 exemples de relatives introduites par « qui », mais équivalant à des principales coordonnées — et qu'à ce titre nous avons exclues dès le début de notre étude — nous avions 5 exceptions, soit une moyenne de 42 %; par contre, sur 91 vraies relatives introduites par « qui » on ne trouve que 8 exceptions, soit une moyenne de moins de 9 %. De même, « cum » est une des conjonctions qui peuvent marquer la subordination la plus faible, et dans certains cas le lien qu'elle introduit est plus voisin de la coordination que de la subordination (comme en français « alors que », « tandis que ») : sur 30 cas considérés nous trouvons 7 exceptions, soit 23 %. Au contraire, « ut » et ses composés, « si » (et « siue »...), « ne », « neu » expriment en général une subordination très accentuée : le rapport des exceptions aux cas considérés est pour le 1er groupe de 8 %, pour le 2e moins de 5 %, pour le 3e moins de 4 %.

*
* *

Ainsi, variable dans les propositions principales, la place du verbe est à peu près fixe dans les subordonnées, et la stabilité de la construction diminue à mesure que le caractère de subordination s'affaiblit. Mais pourquoi, dira-t-on, cette différence de traitement de la subordonnée à la principale? La question dépasse de beaucoup les limites de notre étude, mais la solution en est évidemment liée au fait que la valeur de l'élément verbal n'est pas la même dans la subordonnée et dans la principale : dans la subordonnée l'idée n'est pas exprimée pour elle-même, mais par rapport à une autre idée; comme le dit H. Weil (*De l'ordre des mots*

dans les langues anciennes, 3e édition, Paris, 1879, p. 50), « la phrase principale énonce une pensée, elle affirme; la phrase subordonnée ne renferme qu'une idée partielle de la pensée énoncée dans la principale, elle n'affirme pas » ; cf. aussi E. Richter (*Zur Entwicklung der romanischen Wortstellung aus der Lateinischen*, Halle, 1903, p. 38) : « die Mitteilung, die der Nebensatz enthält, ist naturgemäss unwichtiger als die des Hauptsatzes ». Il s'ensuit que la subordonnée se prête beaucoup moins à l'expression des nuances[1] et en particulier à la mise en relief de l'élément verbal : c'est ainsi que (Linde, *art. cité*, p. 158) l' « Anfangsstellung » du verbe y est beaucoup moins fréquente, — que (Linde, p. 156, citant Sommer, *Vergleich. Syntax d. Schulsprachen*, 1921) « la subordonnée oppose une résistance plus forte que la principale au déplacement du verbe » — et que (E. Richter, *ouvr. cité*, p. 38) « es spielt sich... im Nebensatz derselbe Vorgang langsamer ab als im Hauptsatz ». Et peut-être cet affaiblissement de la valeur du relief de l'élément verbal est-il connexe avec l'emploi du subjonctif, mode dont la valeur propre est de présenter l'affirmation avec moins de relief que l'indicatif. Par contre, lorsque le relief de l'élément verbal se trouve, par une cause accidentelle, renforcé dans la subordonnée, l'ordre peut varier : c'est ainsi, par exemple, que dans les interrogatives indirectes introduites par « ne » la présence de cette particule — postposée, comme c'est l'usage, au mot sur lequel porte l'interrogation — accroît, quand ce mot est le verbe, le relief de l'élément verbal : cf. LXXVI, 2 : *adiciatne consilio periculum suum* — C, 7 : *traxeritne Caecinam*.

Ce qui généralement nous gêne, pour apprécier ces questions, c'est l'opinion trop souvent partagée que le verbe est le mot le plus accentué de la phrase et que la fin de la phrase est la « place d'honneur », erreur dont la responsabilité revient à Quintilien qui (IX, 4, 26), pour expliquer la règle « uerbo sensum cludere multo... optimum est », déclare : « in uerbis enim uis sermonis est », répandue par l'ouvrage de H. Weil, et contre laquelle

1. M. Marouzeau a constaté dans son étude sur la *Place du pronom personnel sujet en latin*, p. 34, que « l'ordre *feci ego* qui suppose un relief du verbe est exclu des subordonnées, où l'on ne trouve que l'ordre banal *ego feci* ». Cf. aussi son ouvrage sur la *Phrase à verbe être en latin*, p. 160, où il explique de même une autre particularité des subordonnées : l'omission plus fréquente de la copule en proposition relative.

M. Marouzeau s'est souvent prononcé, récemment encore dans la *Revue des Études latines*, III, fasc. 1, p. 83 (cf aussi Linde, *art. cité*, p. 157, « im Lateinischen war das Verb in Endstellung nicht akzentuiert »).

En réalité, lorsque nous constatons une différence de traitement dans la place du verbe entre la principale et la subordonnée, nous ne faisons qu'assister à un épisode d'une longue évolution : depuis l'époque indo-européenne le verbe tend à être délogé de sa position finale et attiré vers le centre de la phrase : la « Mittelstellung » est déjà très développée en grec (cf. Kieckers, *ouvr. cité*); en latin elle se rencontre déjà à une époque ancienne, mais pendant longtemps encore c'est l' « Endstellung » qui domine; puis peu à peu le verbe se rapproche du centre de la phrase, et cette dernière construction deviendra finalement la construction normale des langues romanes (cf. E. Richter, *ouvr. cité*, p. 30 à 37); mais la subordonnée résiste mieux à ce déplacement du verbe, l'évolution y est beaucoup plus lente, si bien que la différence entre la place du verbe dans la principale et dans la subordonnée, peu sensible chez César (cf. la statistique de Linde sur le livre II du *De bello gallico :* Endst. 84 % dans les principales; 93 % dans les subordonnées), va constamment en s'accentuant, et dans l'ancien français l'opposition est très nette à ce point de vue entre la principale et la subordonnée (cf. E. Richter, *ouvr. cité*, p. 38 et 39); puis le verbe de la subordonnée finit lui aussi par être attiré vers le centre et l'on arrive de la sorte à l'ordre des mots du français actuel.

*
* *

On nous permettra de noter, en terminant, combien cette rigidité dans l'ordre des mots des subordonnées paraît étonnante chez Tacite, chez cet auteur que l'on proclame grand novateur en matière de style. La place du verbe était-elle à ce point stable dans les subordonnées qu'il n'a osé y toucher? Ou bien faudrait-il admettre que Tacite innove moins librement qu'on ne le croit d'ordinaire?

P. PERROCHAT.